

ASSEMBLÉE NATIONALE

SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES
GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

AMENDEMENT

N ° CE3303

présenté par

M. Armand, M. Cormier-Bouligeon, M. Cosson, Mme Delpech, Mme Dubré-Chirat,
M. Emmanuel, Mme Firmin Le Bodo, M. Gernigon, Mme Iborra, Mme Klinkert, Mme Lasserre,
Mme Lingemann, M. Margueritte, M. Mazars, M. Pacquot, Mme Panosyan-Bouvet,
Mme Poussier-Winsback, Mme Riotton et M. Travert

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.